

N°2023/047

13 Rue du Général Sarrut
09700 CANTE
05.61.67.85.09
mairie@mairiedecante.fr



MAIRIE DE CANTE

DEPARTEMENT DE L'ARIEGE - ARRONDISSEMENT DE PAMIERS - CANTON Des PORTES D'ARIEGE PYRENEES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 06/10/2023

Reçu en préfecture le 06/10/2023

Publié le

ID : 009-210900767-20231003-2023_047-DE



SEANCE DU 03 OCTOBRE 2023

Nombre de conseillers

- en exercice : 10
- présents : 08
- votants : 08
- absents : 02
- exclus : 00

L'an deux mille vingt-trois, le trois octobre, à 17 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CANTE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil de la commune, sous la présidence de M Eric CANCEL, Maire.

Étaient présents : M Eric CANCEL, Mme Nadine CLAPIER, Mme Jacqueline CHATELAIN, Mme Marion LAFFITTE DE PETIT M Jean-Jacques GIMENO, M Philippe BISOGNIN, M Sébastien CATHALA, M Nicolas BLANCHOT,

Étaient excusés : Mme Wendy BURG, M Hubert GRAS,

Date de convocation et
d'affichage :
27/09/2023

En conformité avec l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités
Territoriales :

OBJET

M Jean-Jacques GIMENO a été nommé secrétaire

Achat d'un
téléphone portable
&
d'un abonnement
téléphonique
pour l'école

M le Maire expose à son conseil,

L'école nous demande la possibilité d'avoir un téléphone portable pour leurs sorties (notamment l'enseignante de la classe des petits qui n'en possède pas de personnel).

Acte rendu exécutoire
après le dépôt en
Sous-Préfecture
de Pamiers le
06 octobre 2023
et publication du
06 octobre 2023

Un forfait orange pro coute 14.50€ HT (premier prix) avec abonnement sur 12 mois avec un mobile à 1€ HT.

M le Maire propose au conseil de valider l'abonnement et l'achat du portable.

*Le Maire certifie, sous sa
responsabilité, le caractère
exécutoire de la présente
délibération.*

Le conseil municipal à l'unanimité approuve la proposition de M le Maire et le mandate pour élaborer et signer tout document nécessaire à sa mise en application.

Le secrétaire de séance

Jean-Jacques GIMENO

Pour extrait conforme

Le Maire,

Eric CANCEL